

Séance du Conseil d'Administration en date du 23 octobre 2025

Délibération n° 2025- 26 – Statuts du service commun interuniversitaire pôle SMART

Le conseil d'administration s'étant réuni le 23 octobre 2025 en salle du conseil du bâtiment Claudio Lejeune, campus du Mont Houy, sous la présidence de monsieur Rodolphe DELAUNAY

Vu l'article L.714-2 du code de l'éducation,

Le conseil d'administration se prononce sur la création et les statuts du service commun interuniversitaire dénommé « Pole S MART » créé avec les établissements d'enseignements supérieurs suivants : l'Université de Lille, Centrale Lille, Institut, l'École Nationale Supérieure des Arts et Métiers, l'Université Polytechnique Hauts de France.

Le Président du Conseil

Rodolphe DELAUNAY



Nombre de votants : 27
Pour :27
Contre : 0
Abstention :0